

TARIFS

CONDITIONS D'APPLICATION DES TARIFS ET D'ETABLISSEMENT DES PRIX

1. Objet - Champ d'application

Les présents Tarifs s'appliquent sur le réseau ferroviaire français aux transports de marchandises, aux acheminements de wagons vides et aux prestations désignées, sauf stipulations particulières entre la SNCF et le client fixant les prix en fonction des conditions commerciales et d'exploitation.

Les envois sont uniquement admis sous couvert d'un accord client ou accord particulier entre la SNCF et le client.

La SNCF peut, pour ces transports, acheminements et prestations, fixer des prix unitaires particuliers si les conditions d'exploitation le nécessitent.

Les présents Tarifs ne s'appliquent ni aux transports exceptionnels, repris dans les Conditions particulières « Prestations Complémentaires », ni au transport conventionnel de marchandises dangereuses des classes 1 et 7 du RID dont les prix sont fixés de gré à gré.

Par ailleurs, les transports internationaux peuvent être soumis à d'autres tarifs.

2. Présentation des Tarifs

Les Tarifs sont composés :

- D'un barème général de transport applicable aux transports de marchandises et aux acheminements de wagons vides pour les gares ouvertes à l'offre SOLO,
- D'un barème spécial de transport applicable aux transports de marchandises du RID autres que celles relevant des classes 1 et 7 pour les gares ouvertes à l'offre SOLO,
- De la « Solution Client Atelier »,
- Des « Autres tarifs ».

3. Modalités de calcul des prix de transport

3.1 Calcul de la distance

Les prix de transport sont calculés en fonction de la distance.

La distance de calcul des prix (de transport) s'obtient grâce à l'outil « Distancier » (lieu) entre les points de rattachement dont dépendent les établissements fret et qui sont repris dans la « Nomenclature des gares fret ».

La détermination de distances au départ ou à destination de certains établissements peut faire l'objet de dispositions spécifiques qui sont précisées dans la « Nomenclature des gares fret ».

Des prix unitaires particuliers peuvent être fixés si les conditions d'exploitation le nécessitent.

3.2 Arrondi de la masse déclarée

La masse taxée par wagon est arrondie aux 100 kg supérieurs.

3.3 Calcul du prix unitaire

Le prix, exprimé par wagon, est calculé séparément pour chaque wagon d'après le barème de transport.

Le prix est arrondi au centime supérieur.

Les wagons chargés composés de marchandises différentes sont taxés au prix applicable à la marchandise dont la masse est la plus élevée.

Ces prix s'entendent fourniture du wagon incluse. En cas d'utilisation de wagon non fourni par la SNCF, le prix de transport sera obtenu en multipliant le prix du barème de transport par un coefficient de 0,80 sauf stipulation différente.

Le prix des acheminements de wagons vides est à acquitter par le détenteur du wagon ou son ayant droit.

Nota :

Un wagon contenant exclusivement des reliquats de marchandises provenant de l'impossibilité de décharger complètement ce wagon et n'excédant pas 10 % de la tare du wagon est assimilé, pour son acheminement, à un wagon vide.

3.4 Cas particulier des chemins de fer secondaires (CFS)

Les prix de transport à destination ou en provenance des gares CFS, reprises en page 3, font l'objet d'une tarification complémentaire établie sur devis par la SNCF ou par le CFS concerné.

3.5 Cas particulier des ateliers et sites de ferrailage en « Solution Client Atelier »

La desserte des ateliers et sites de ferrailage, repris en page 4, nécessite une organisation spécifique qui a été mise en place par la SNCF sous l'appellation « Solution Client Atelier ». Elle fait l'objet d'une tarification forfaitaire et complémentaire.

Ce forfait est facturé au client payeur de l'acheminement en complément du prix du parcours complet de l'origine à la destination,

4. Prix des autres services

Les prix des autres services figurent dans la rubrique « Autres Tarifs ».

Les unités de calcul du prix dépendent de la prestation offerte (temps passé à la réalisation des opérations, prestation au wagon...).

I - BAREMES DE TRANSPORTS

	Barème général de transport *			Barème spécial de transport Des marchandises dangereuses	
	Wagons à 2 essieux	Wagons à plus de 2 essieux (Validité pour 4 essieux maximum)	Wagons à 6 essieux	Wagons à 2 essieux	Wagons à plus de 2 essieux (Validité pour 4 essieux maximum)
Jusqu'à	€/ Wagon			€/ Wagon	
60 km	832	1189	2140	1473	2105
70 km	862	1231	2216	1525	2179
80 km	891	1273	2291	1577	2253
90 km	921	1315	2367	1629	2328
100 km	950	1357	2443	1681	2402
120 km	1009	1441	2594	1785	2551
140 km	1067	1525	2745	1889	2699
160 km	1126	1609	2896	1994	2848
180 km	1185	1693	3047	2098	2997
200 km	1244	1777	3198	2202	3145
220 km	1303	1861	3350	2306	3294
240 km	1361	1945	3501	2410	3442
260 km	1420	2029	3652	2514	3591
280 km	1479	2113	3803	2618	3740
300 km	1538	2197	3954	2722	3888
320 km	1597	2281	4105	2826	4037
340 km	1655	2365	4257	2930	4186
360 km	1714	2449	4408	3034	4334
380 km	1773	2533	4559	3138	4483
400 km	1832	2617	4710	3242	4632
420 km	1910	2728	4910	3380	4828
440 km	1969	2813	5063	3485	4978
460 km	2028	2898	5216	3590	5129
480 km	2088	2982	5368	3695	5279
500 km	2147	3067	5521	3800	5429
550 km	2295	3279	5903	4063	5804
600 km	2444	3491	6284	4326	6180
650 km	2592	3703	6666	4588	6555
700 km	2741	3915	7048	4851	6930
750 km	2889	4127	7429	5114	7306
800 km	3038	4340	7811	5377	7681
850 km	3186	4552	8193	5639	8056
900 km	3335	4764	8575	5902	8432
950 km	3483	4976	8956	6165	8807
1 000 km	3631	5188	9338	6428	9182
1 100 km	3928	5612	10101	6953	9933
1 200 km	4225	6036	10865	7479	10684
1 300 km	4522	6460	11628	8004	11434
1 400 km	4819	6884	12392	8530	12185
1 500 km	5116	7308	13155	9055	12936

*Ce barème s'applique uniquement pour les wagons jusqu'à 6 essieux maximum. Au-delà de 6 essieux : sur devis.

Tarification des chemins de fer secondaires (CFS) : sur devis

Gares desservies*	Chemin de Fer Secondaire	Responsable de la contractualisation pour la partie CFS
Arles Clavaux (Les) Colombiers Lyon-Guillotière - Port Herriot Rioupéroux Tartas Vizille-Terrasse	RDT13 (1) VFT (3) RIL Hérault (2) CNR Port Edouard-Herriot (4) VFT (3) VF Landes (5) VFT (3)	SNCF SNCF CFS SNCF SNCF SNCF SNCF
<p>(1) Bouches-du-Rhône (Régie départementale des transports des) (2) Hérault (Réseau d'intérêt local de l')</p>		
<p>(3) Voies ferrées transports (Société anonyme) (4) Port Edouard-Herriot (Compagnie nationale du Rhône) (5) Voies ferrées des Landes (Société anonyme des)</p>		
<p>* : Les LV ou LW remises par le client pour un transport à destination ou en provenance d'une des gares desservies doivent avoir pour destination ou origine la gare desservie, indépendamment de la gare de jonction entre le Réseau Ferré National et le CFS.</p>		

Tarification de la « Solution Client Atelier »

Forfait complémentaire de 185 euros par wagon en entrée et de 185 euros par wagon en sortie pour les sites suivants

	GARE DE DESSERTE	CODE GARE	CODE LIEU	NOM DE LA SOCIETE
ATELIERS	ACHIET	342048	24935	INVEHO UAB (ex SARI)
	BEZIERS ATELIER	578047	21857	FREEMAN (ex ACV INDUSTRIE)
	CERBERE ATELIER	578054	21857	TRANSFESA
	COLOMBIERS	781187	20511	Ets CLAUDE
	CREUTZWALD ATELIER	578070	21857	LORMAFER
	DOUAI ATELIER	578088	21857	TITAGARH
	FLORANGE ATELIER	578096	21857	GEPOR AMR
	FOS-COUSSOUL ATELIER	578104	21857	INVEHO UFF (ex FERIFOS)
	HAGONDANGE ATELIER	578112	21857	SOGEEFER
	HAZEBROUCK ATELIER	578120	21857	ATELIERS DES FLANDRES
	HENDAYE ATELIER	578138	21857	TRANSFESA
	JOIGNY	683243	21857	ATELIERS DE JOIGNY
	JOINVILLE	175091	21857	FRANZ KAMINSKI France
	KUNTZIG ATELIER	577817	21857	LORRAINFER
	MAISONS-ALFORT POMPADOUR	681163	21857	INVEHO UIP (ex SEGI)
	MIRAMAS UAP ATELIER	577833	21857	INVEHO UAP (ex ATELIERS DE PROVENCE)
	NARBONNE ATELIER	577858	21857	ATELIERS D'OCCITANIE
	SEURRE ATELIER	577890	21857	Sté METALLURGIQUE DE SEURRE
	ST AMAND MONTROND	576322	21857	INVEHO UFO (ex ATELIERS D'ORVAL)
	ST DENIS DE L'HOTEL (ST DENIS-JARGEAU)	543439	21857	SDHF INDUSTRIES
S'TRASBOURG - PORT DU RHIN ATELIER	577908	21857	MAFER EST - SOMES	
THONVILLE	191007	21857	ABH (ATELIERS DE BASSE HAM)	
VALENTON ATELIER	577916	21857	ATELIERS STVA	
SITES DE FERRAILLAGE	BENING RECYCLAGE	700591	21857	ATELIER RECYCLAGE SGM
	ST CESAIRE RECYCLAGE	685107	21857	DURAND RECUPERATION
	BARONCOURT	192658	29850	RECYLUX
	CULOZ RECYCL	577957	21857	SME
	VALENCIENNES RECYCL	577965	21857	STRAP DERICHEBOURG /St SAULVE
	STRASBOURG PORT DU RHIN RECYCL	577973	21857	RECYLUX
	DUNKERQUE-PORT-EST RECYCL	577981	21857	STRAP DERICHEBOURG
	EPERNAY	171553	21857	SME
	COULOMBIERS	485557	21253	AFM DERICHEBOURG
	MONTOIR-DE-BRETAGNE	481713	21154	GDE
	SALAISE	722686	29397	GDE

II - AUTRES TARIFS

Conditions Générales de Vente et de Transport (CGVT)

Nature des opérations	Détermination des prix	Montant	
		Unité	Euros
Frais liés au traitement d'un empêchement au transport	<ul style="list-style-type: none"> Facturation des frais réels avec un minimum de perception de : Des coûts prestataires majorés de 10% de frais de gestion 		825,00 € Sur devis
Montant de l'erreur (HT) dont le dépassement ouvre droit au redressement du prix facturé	En cas d'erreur répétitive sur un même mois de transport, c'est la somme des écarts sur le mois qui est prise en compte.		111.00 €
Frais de modification du contrat de transport		Par wagon	176.00 €

Wagons

Nature des opérations	Détermination des prix	Montant	
		Unité	Euros
Fourniture de wagon n'existant que dans le parc d'une autre entreprise ferroviaire - sous réserve de possibilité		Par wagon	118,00 €
Dédit pour modification ou annulation de commande de wagon		Par wagon	45,00 €
Frais de nettoyage pour état de propreté non respecté		Par wagon	1 213,00 €
Séjour en gare		Par wagon et par journée indivisible	16,00 €
Chômage demandé par un détenteur	- pour l'ensemble des manœuvres effectuées depuis la mise en chômage jusqu'à la remise à disposition du wagon	Par wagon	108,00 €
	- chômage (y compris les samedis, dimanches et jours de fêtes)	Par wagon et par journée indivisible	6,00 €
Frais d'occupation des voies d'atelier en attente de pièces pour réparation (8.2 des CP Wagons Utilisation)		Par wagon et par journée indivisible	13,00 €

Prolongation du temps de mise à disposition des wagons fournis par la SNCF

		TYPES DE WAGONS Wagons à 2 essieux Wagons à bogies ou à plus de 2 essieux	CATEGORIES DE WAGONS		Montant wagon / jour
			MARQUAGE INTERNATIONAL	CATEGORIE SNCF	Euros
AUTRES	EF	Wagons à 2 essieux du parc d'une autre entreprise ferroviaire		Toutes catégories	83,00 €
		Wagons à bogies ou à plus de 2 essieux du parc d'une autre entreprise ferroviaire	Shhmms, Shhmns, Shimmns Sffggmrrss	S20, S30, S50, S78	201,00 €
			Gabs, Hais, Habis, Hails, Habils, Habbins, Rilms, Rils	G51, H80, H81, H86, H87, H88, H90, R00, R20	186,00 €
			Autres catégories	Autres catégories	124,00 €
COUVERTS		à parois coulissantes	Hbills, Hbillns, Hbbins	H38, H39	99,00 €
		De superficie > 50 m ²	Gabs/Gabss	G50	124,00 €
		à parois coulissantes	Habis, Habils, Habbills	H82, H87, H88, H96, H97	218,00 €
		réfrigérants, frigorifiques ou isothermes	Iaghnps, Iaghpss	I67, I87	124,00 €
A TOIT OUVRANT		à fond plat à trémies	Tamns, Tams, Taems, Tads, Tapps, Tdkks	T11, T14, T19, T20, T80, T82, T83, T87, T88	124,00 €
TO MB ER		à fond plat pour le transport des ferrailles	Fas	E71, E74, E78 E716, E746, E786	128,00 €
PLATS		à gabarit britannique autres plats à 2 essieux	Lfls, Kils, Lklmps, Ldkks	L60, K70, L00, L06, L31	83,00 €
		à 4 essieux	Laadr	L32	186,00 €
		couplage à ranchers	Laaps	L42	218,00 €
		plat à bâchage mécanique	Rilmms, Rils, Rilns	R00, R20, R26, R30, R31	218,00 €
		à bogies à ranchers	Roos	R54, R56, R59	146,00 €
		à 4 essieux autres	Remms, Rbbs, Rbkks, Skkmps, Sps, Smmms	R10, R12, R40, R47, S40, S41, S96	124,00 €
		à 4 essieux multifret			
		relevant des transports exceptionnels prototype	Sps, Uaiks, Uaikks Ris	S06, U13, U33, W41	186,00 €
	pour le transport de produits sidérurgiques	Shimms, Sffhimms, Shimmsu, Shhmms, Sms, Shmms, Shimmnsu, Sfhimmnsu	S11, S12, S13, S16, S18, S19, S20, S21, S22, S31, S32, S33, S34, S51, S52, S53, S54, S56, S57, S58, S59	225,00 €	
AUTRES		Wagons à 2 essieux du parc SNCF, de catégories autres que celles désignées ci-dessus			68,00 €
		Wagons à bogies ou à plus de 2 essieux du parc SNCF, de catégories autres que celles désignées ci-dessus			101,00 €

Installations terminales embranchées (ITE) : Dessertes et Manœuvres supplémentaires / Manœuvres en gare

Nature des opérations	Détermination des prix	Montant	
		Unité	Euros
1. Utilisation de personnel pour : • les manœuvres • les dessertes supplémentaires d'ITE ou d'ITC (**)		Par période indivisible de 1 heure (*)	105,00 €
2. Utilisation d'engin avec un agent de conduite pour : • les manœuvres • les dessertes supplémentaires d'ITE, ou d'ITC (**)	- locomotive électrique ou diesel - locotracteur	Par période indivisible de 1 heure	578,00 €
			326,00 €
<p>(*) Le temps à considérer est le temps d'absence de la gare d'affectation (personnel) ou du dépôt d'attache (engin). Toutefois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • certaines conventions fixent forfaitairement la durée des opérations, • lorsqu'il s'agit de prestations complémentaires à celles que comporte une desserte régulière de l'installation, seul le temps correspondant à ces prestations complémentaires est à prendre en considération. <p>(**) ITC : Installation terminale concédée.</p>			

Prestations complémentaires

Nature des opérations	Détermination des prix	Montant	
		Unité	Euros
Mise à disposition d'un ensemble d'étalonnage de wagons-masses-étalons.		Sur devis	
Prise en charge de marchandises placées sous régime du transit douanier lorsque le client est le titulaire du régime		Par wagon	7,00 €

Prestations complémentaires (suite)

Nature des opérations	Détermination des prix	Montant	
		Unité	Euros
Elaboration des lettres de voiture électroniques (LVE) par la SNCF		Par LVE saisie	39,00 €
Tâches administratives		Par période indivisible d'1 heure	78,00 €
Frais de traitement de remise de wagons sans LV ou LW		Par wagon	177,00 €
Opération de réexpédition	Minimum de perception	Par wagon	27,00 €
Taxe de changement d'essieux à la frontière espagnole : - Wagons de 2 essieux - Wagons de 3 ou 4 essieux		Par wagon	143,00 € 284,00€
Etude préalable à un Transport Exceptionnel : • ATE administratif : Echange de matériel spécial entre EF • ATE Gabarit N : Engagement de gabarit restant à l'intérieur du contour N • ATE Poids sur Rail (PSR), avec ou sans engagement de gabarit • ATE Gros Porteur : Autres		Par étude	269,00€ 809,00 € 3 492,00 € Sur devis